



DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi huit novembre deux mille vingt-trois, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des mariages de la Mairie de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

Date de convocation,

2 novembre 2023

Étaient présents :

Mme Hélène AUBRY, Mme Mireille BAUDRY, M. Éric BLONDEL, M. Didier BOQUET, M. Christian CAPRON, M. Bastien CORITON, Mme Annic DESSAUX, M. Lionel DURAME, Mme Chantal DUTOT, Mme Émile DUTOT, M. Dominique GALLIER, M. Christophe GIRARD, M. Paul GONCALVES, Mme Steffie HAMEL, M. Sylvain HEMARD, Mme Aurore LAINÉ, M. Louis Marie LE GAFFRIC, Mme Dominique LEPEME, Mme Brigitte MALOT, M. André RIC, Mme Carol TARAVEL-CONDAT, M. Jacques TERRIAL.

Date de publication

sur le site internet de la ville,

14 novembre 2023

Nombre de conseillers

En exercice 29

Présents 22

Votants 22

Procurations :

Mme Sylvie CHRISTIAENS à M. Christian CAPRON, M. Luc HITLER à M. Didier BOQUET, M. Alexandre VOIMENT à Mme Carol TARAVEL-CONDAT.

Excusés :

Mme Céline CIVES, M. Thierry DUPRAY, Mme Fanny GENET-LACAILLE, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER

Monsieur Didier BOQUET a été désigné secrétaire de séance.

DL2023-098	Subvention exceptionnelle Association « Bee's en Seine »
------------	---

L'association « Bee's en Seine » a organisé les 30 septembre et 01 octobre derniers, son 1^{er} salon de l'abeille avec, entre autres, la présence de conférenciers de très grande qualité.

Ce salon a engendré des coûts pour la nouvelle association de Rives-en-Seine : défraiements de route, nuitées en gîte, prestations, etc...

Le court laps de temps entre la création de l'association, enregistrée en Préfecture le 23 mai 2023, et la tenue de cet évènement n'a pas permis à l'association de solliciter des subventions auprès d'autres organismes.

Par délibération du 29 juin 2023, le Conseil Municipal avait octroyé une subvention exceptionnelle de 300 euros pour couvrir les frais liés à la publication au Journal Officiel, à l'assurance responsabilité civile et à l'ouverture d'un compte bancaire.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'accorder une subvention exceptionnelle de 1 200 euros afin de combler les dépenses engendrées par ce salon.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve les propositions de Monsieur le Maire.

M. Didier BOQUET, Mme Dominique LEPEME et Mme Sylvie CHRISTIAENS ne prennent pas part au vote.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Bastien CORITON

Le secrétaire de séance,
Didier BOQUET



A handwritten signature in brown ink, which appears to be 'Didier Boquet', written over the printed name of the secretary of the meeting.